



Communiqué de presse

28 août 2008

Prévision de récolte inférieure à la moyenne et frais accrus

## Pommes et poires plus chères

***La pleine saison de la cueillette des pommes et poires suisses est sur le point de démarrer. Se basant sur des pronostics de récolte plutôt faible et sur des frais de production à la hausse, les producteurs de fruits et leurs acquiesseurs se sont entendus sur des prix indicatifs plus élevés pour les pommes et les poires de table.***

La récolte de cette année de fruits à pépins de table n'a rien de comparable avec celle de l'année passée. En effet, après la récolte de l'année dernière qui a été la deuxième plus grande récolte de pommes de tous les temps et la récolte record de poires, les producteurs suisses s'attendent cette fois-ci à une récolte en-dessous de la moyenne pour les pommes et une récolte de poires réduite d'un tiers par rapport à la moyenne sur cinq ans. Par contre, la qualité des fruits promet d'être excellente en 2008.

De surcroît, les frais de production ont en partie fortement augmenté dans la culture fruitière en l'espace d'une année. Cela provient en particulier du coût accru des engrais (+33%), du carburant (+18%) ainsi que des machines et appareils (+7%) et bien sûr aussi des rémunérations salariales.

En raison de cette situation défavorable, les représentants des producteurs de fruits et du commerce ont quelque peu augmenté le 26 août les prix indicatifs payés aux producteurs par rapport aux prix de l'année passée. Pour les pommes de table, l'augmentation au niveau de la production est à peu près 10%. Pour les poires de table, l'augmentation est de 22%. Ainsi, les producteurs pourront finalement compenser une partie du manque à gagner.

Les prix indicatifs rehaussés à la production ont inévitablement une répercussion à la hausse sur les prix de vente.

La Fruit-Union Suisse justifie, cette récolte qui s'annonce moyenne, par le fait que les arbres portent cette année un nombre plus restreint de fruits. C'est tout particulièrement le cas des poiriers. Ceci, probablement à la suite de la trop grande abondance de l'année dernière (règle de l'alternance). Il faut ajouter à cela un temps sec au printemps, qui a freiné la croissance au début de la période de végétation.

Le gros de la récolte des pommes d'automne ainsi que des pommes et des poires de garde s'étend du début septembre à la fin octobre.

### **Autres informations:**

Rolf Matter, Fruit-Union Suisse, Information + PR

Tél. 041 728 68 60 ou 079 692 17 89; [rolf.matter@swissfruit.ch](mailto:rolf.matter@swissfruit.ch); [www.swissfruit.ch](http://www.swissfruit.ch)